

Vous avez
entre
16 et 30 ans



Stage
Expérience
professionnelle
Étude

PASS à L'INTERNATIONAL

Le Conseil départemental de la Nièvre
lance un fonds de soutien pour encourager
les jeunes à la mobilité internationale
en accompagnant les projets individuels
ou collectifs à caractère citoyen et solidaire

APPEL A PROJET

1. Bénéficiaires :

- Vous avez un projet individuel ou collectif
- Vous êtes âgé(e) de 16 à 30 ans
- Vous êtes domicilié(e) dans la Nièvre
- Vous avez un projet à vocation professionnelle, , étude, citoyenneté et solidarité etc...

2. Conditions d'attribution :

- Avoir bien identifié la structure ou l'établissement d'accueil dans le pays de destination
- Rendre compte du projet auprès du Département

* Ne seront pas soutenus les projets de voyages touristiques, de vacances, de compétitions sportives ou culturelles et les stages ou séjours organisés par les établissements scolaires.

2. Montant et versement de l'aide

- Montant de l'aide maximum : 800 euros
- Le versement de l'aide s'effectuera dans un délai maximal d'un mois, après la délibération du jury
- Une seule aide pourra être accordée tous les 3 ans.

Un service peut vous accompagner :

Les Réseaux Informations Jeunesses (BIJ)

Les Missions Locales du département

Autre :

**Dès que vous avez défini votre projet, prenez contact avec les structures si vous le souhaitez.*